



## COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 4 octobre 2022 à 17h00

### Procès verbal

**Présents**, sur convocation envoyée le 29 septembre : Martine BENET-BAGREAU, Jean-Louis CABRIGNAC, Pierre SORET, Bertrand DELPEUCH, Françoise RAIBAUT, Odette DAMON, Simonne MOREAU

**Secrétaire de séance** : Bertrand DELPEUCH

#### **SIGLES**

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

PNR : Parc Naturel Régional

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

#### **APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

Le compte-rendu du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre est approuvé à l'unanimité.

#### **DÉLIBÉRATIONS**

#### **Décision Modificative de crédit sur l'opération 97 « Projet multiservices et Rénovation énergétique »**

Le Conseil prend acte que les travaux concernant les deux églises de la commune ne pourront débuter qu'en 2023. En conséquence 160 000 euros, prévus initialement pour ces travaux au titre de l'opération 91, peuvent être réaffectés sur l'opération 97 pour le projet de multiservices et de rénovation énergétique du prieuré.

Approuvé à l'unanimité

#### **Adressage**

Le Conseil finalise les derniers noms de voies en intégrant les suggestions reçues des habitants. La version finale sera envoyée à tous les habitants et résidents.

Approuvé à l'unanimité

#### **Logements communaux**

Les travaux approchant de leur fin au prieuré, une journée de nettoyage des futurs logements sera organisée le mercredi 12 à 14h. Les membres du Conseil y sont invités ainsi que les habitants volontaires.

A Sainte Eulalie, la commune financera le remplacement des 2 portes du logement communal de l'ancien presbytère pour y économiser l'énergie.

Le conseil décide aussi de candidater à l'AMI « Collectivités en transition » lancé par le PNR Causses du Quercy dans l'objectif de poursuivre les économies d'énergie dans les bâtiments communaux, y inclus le bureau de la mairie.

Approuvé à l'unanimité

### **INFORMATIONS ET SUIVI DE RÉUNIONS**

Le panneau de présentation historique du prieuré, rédigé par Christian THIRY et conçu graphiquement par Jeanne RAIBAUT, sera fixé à l'entrée de la cour, sur le mur Ouest de la salle des fêtes.

Une citerne de récupération de l'eau de pluie sera installée dans la courette entre le prieuré et l'escalier d'accès aux gîtes communaux afin de faciliter l'arrosage autour du prieuré.

Les Bâtiments de France viendront voir, à leur initiative, les bâtiments de la commune le 6 octobre à 10 h.

Le CAUE viendra présenter au Conseil le 10 novembre à 14 h son étude de restauration des ruines et du four, récemment acquis par la commune sur le Chemin des dames.

Les deux dossiers déposés auprès de la Fondation du Patrimoine pour recueillir du mécénat privé pour la rénovation des deux églises ont été validés. La signature officielle de la convention avec la Fondation du patrimoine aura lieu en mairie le 8 novembre à 15 h.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est à close à 19h30.

### **PROCHAINES RÉUNIONS**

***Conseil municipal : mardi 8 novembre, jeudi 8 décembre***